

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7304367101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7304367101>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 septembre 2022** sur **Agri 53 Web**  
Pour le département : **53 - MAYENNE**

Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés

SELARL de notaires transformée en SELAS de notaires au capital de 613.740 € porté à 924.320 €

Siège social : 89 avenue Robert Buron 53000 LAVAL  
RCS LAVAL 301.375.978

Aux termes d'un PV de l'AGE des associés de la société « Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » du 15/09/2022, il a été :

1/ Décidé la transformation de la Société en SELAS à compter du 07/09/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société,

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :**  
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :** La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Mr Sébastien COLLET, Mme Joëlle ORY et Mr Nicolas ROZEL co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

**PRESIDENT :** Mr Sébastien COLLET dt LAVAL (53000) – 58 rue de Bretagne à compter du 07/09/2022

2/ Approuvé le projet de fusion établi par ASSP du 11/07/2022, aux termes duquel la société « Frédéric CADET – Dominique GUETNY-LE SOMMER, Notaires associés », SELARL au capital de 398.412 € dont le siège social est fixé à MAYENNE (53100) – 15 Av. Paul Guyard, immatriculée au RCS de Laval sous le n°300.349.347, a fait apport, à titre de fusion, à la société « Sébastien

COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » de la totalité de son actif évalué à 7.356.063,59 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 5.608.332,81 €, la valeur nette des apports s'élevant à 1.747.730,78 €, - Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital de 310.580 € pour le porter de 613.740 € à 924.320 €, par la création de 586 actions nouvelles de 530 € chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société « Frédéric CADET – Dominique GUETNY-LE SOMMER, Notaires associés » à raison de 100 parts de la société « Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » contre 445 parts de la société « Frédéric CADET – Dominique GUETNY-LE SOMMER, Notaires associés ».

La prime de fusion s'élève à 1.437.150,78 €.

La fusion est devenue définitive le 07/09/2022, date de publication au Journal Officiel de l'arrêté de Mr le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ; la société « Frédéric CADET – Dominique GUETNY-LE SOMMER, Notaires associés » se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

La fusion a un effet rétroactif au 01/01/2022, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société « Frédéric CADET – Dominique GUETNY-LE SOMMER, Notaires associés » depuis le 01/10/2022 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société « Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » et considérées comme accomplies par la société « Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » depuis le 01/01/2022.

En conséquence de l'augmentation de capital, l'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié comme suit :

#### ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

"Le capital social est fixé à six cent treize mille sept cent quarante euros (613.740 €).

Il est divisé en 1.158 actions de 530 euros chacune, de même catégorie."

Nouvelle mention :

"Le capital social est fixé à neuf cent vingt-quatre mille trois cent vingt euros (924.320 €).

Il est divisé en 1.774 actions de 530 euros chacune, de même catégorie."

3/ L'AGE de la société « Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » a également décidé à effet du 07/09/2022 :

- d'adopter la dénomination sociale suivante : LM53 NOTAIRES, et de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

#### ARTICLE 3 - DÉNOMINATION

Ancienne mention :

"La dénomination de la Société est « Sébastien COLLET,

Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés."

Nouvelle mention :

"La dénomination de la Société est LM53 NOTAIRES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

4/ L'AGE de la société « Sébastien COLLET, Joëlle ORY, Nicolas ROZEL, notaires associés » a également nommé à compter du 07/09/2022 en qualité de Directeurs Généraux pour une durée non limitée :

Mme Joëlle ORY, dt LAVAL (53000) – 1 rue de la Filature.

Mr Nicolas ROZEL, dt LAVAL (53000) – 58 rue du Lycée.

Mr Frédéric CADET, dt LAVAL (53000) – 30 rue de Bretagne,

Mme Dominique GUETNY- LE SOMMER, dt GORRON (53120) - 10 rue de Normandie

Mme Frédérique DESMOTS, dt LAVAL (53000) – 4 Impasse de la Brochardière

Pour avis

Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

